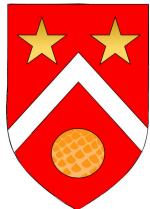




# La Lettre

de l'Association du Patrimoine de la commune de  
Saint-Laurent-La-Gâtine



## Edito

Nous voici amenés à faire le bilan de l'activité de l'association pendant l'année 2025 et préparer ce nouvel exercice.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous remercions pour votre soutien dans tous nos projets et comptons sur votre participation à la prochaine AG.

A très bientôt  
Régis HERVE



## Votre Assemblée Générale

Vous êtes invités à participer à la troisième Assemblée Générale de votre association à la cantine de l'école à Boissy,

**le jeudi 26 février 2026 à 18h.**

Conformément à l'ordre du jour suivant :

- le rapport d'activité 2025 et son approbation
- Le rapport financier et son approbation
- La composition du Conseil d'Administration
- La cotisation 2027
- Le programme d'activité et budget 2026
- Questions diverses

*La présente invitation tient lieu de convocation officielle à tous les membres. Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront voter ; aussi n'hésitez pas à renouveler votre adhésion dès maintenant pour pouvoir participer pleinement à nos actions. En cas d'empêchement vous pouvez donner un pouvoir en nous adressant un simple message mail à l'adresse*

[s2lgpatrimoine@stlaurentlagatine.fr](mailto:s2lgpatrimoine@stlaurentlagatine.fr)



Un exemplaire du magnifique livre "La Vallée de l'Eure", réalisé par Messieurs Alexis ROBIN et Aymeric De ROUGE, sera offert à chaque membre présent lors de l'AG le 19 février prochain.

Ne pas jeter sur la voie publique



## Les projets 2026

- Après avoir mise en place le portail du Jardin du Presbytère, il s'agit de donner vie à cet espace par des aménagements et des animations.
- L'Oratoire de la Madeleine a besoin de restauration : nous recherchons un spécialiste de la sculpture pour mener à bien cette opération.
- Le marquage des chemins de randonnée pédestre ainsi que la signalisation de quelques édifices permettront de guider les promeneurs vers les centres d'intérêt des trois hameaux
- La rédaction du recueil sur les petites et grandes histoires du village se poursuit ; vos éventuels éléments sont les bienvenus.

*Ces projets et ceux que vous nous pourrez nous proposer, seront réalisés selon nos possibilités et les opportunités du moment.*



Charlotte-Louise a résonné dans l'église pour la messe précédent Noël, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps !

**Adhésion 2026 :** Vous trouverez ci-dessous le bulletin pour l'exercice 2026 à remettre en mairie.

La cotisation de 15€, peut être versée par chèque ou virement IBAN FR76 1027 8374 2500 0111 2670 151 ou via le site de la commune [www.stlaurentlagatine.fr](http://www.stlaurentlagatine.fr) rubrique association S2LG Patrimoine

Grâce au caractère d'Intérêt Général de l'association, chaque don bénéficie d'une déduction fiscale à hauteur de 66% pour les particuliers. D'avance, nous vous remercions de votre encouragement.

*Des entreprises choisissent de soutenir notre démarche de sauvegarde de notre patrimoine.  
Faites-leur confiance.*



**Groupama**  
CENTRE MANCHE  
la vraie vie s'assure ici

**Crédit Mutuel**  
Nogent-le-Roi

6 RUE DE LA VOLAILLE - 28210 NOGENT-LE-ROI  
Tél. 02 37 41 62 69 - email : [37425@creditmutuel.fr](mailto:37425@creditmutuel.fr)

Maxime MADELAINE  
28210 SAINT LAURENT LA GATINE  
Tél: 02 37 82 43 27 - [www.mpespacesverts.fr](http://www.mpespacesverts.fr)



## S2LG Patrimoine — Bulletin d'Adhésion 2026

Nom (s) / Prénom (s) : .....

Adresse: .....

.....

.....

.....

Cotisation 15 € x nb personnes ..... €

Don\* ..... €

Total ..... €

\* les dons font l'objet d'un reçu fiscal

*Règlement par virement ou chèque à l'ordre de S2LG Patrimoine, à déposer en mairie*